



MEDRE'ACT

Site internet : www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac

Juin 2012 N°44

« Beau mois de Juin change l'herbe rare en beau foin. »

MAIRIE ☎ : 02.99.07.23.20
Courriel :
mairie.de.medreac@wanadoo.fr

Lundi	9h—12h	15h—17h
Mardi	9h—12h	Fermé
Mercredi	9h—12h	15h—17 h
Jeudi	9h—12h	15h—17h
Vendredi	9h—12h	Fermé
Samedi	9h—11h30	

**Réunion du conseil municipal
le 4 juin 2012 20h MAIRIE**

ACT'MUNICIPALE

⇒ **Election législative :**
Dimanche 10 et 17 juin
Scrutin ouvert de 8 h à 18 h.



HORAIRES MEDIATHEQUE

- mardi de 16 H 30 à 18 H30
- mercredi de 10 H 30 à 12 H 30
et de 14 H 00 à 16 h 30
- vendredi de 16 h 30 à 18 H 30
- samedi de 10 H à 12 H 30

02.99.07.32.02
Bibliotheque.medreac@orange.fr

ACT'AGENDA

☞ **Dimanche 17 juin** : Fête de l'école St Joseph au terrain des sports

☞ **Vendredi 22 juin** : Concours de palets

Organisation : Club des Menhirs.

☞ **Samedi 23 juin**: Fête de la musique
- 18 h / 20 h 30 Parc du presbytère
- 20 h 30 Place de la mairie

Organisation : Comité des fêtes et Auberge des 4 saisons

☞ **Samedi 30 juin** : Fête de l'école publique à partir de 14 h à l'école.

ACT'SPORT

La section Handball OCM invite les enfants à partir de 7 ans à une journée « découverte du handball » le mercredi 6 juin 2012 de 10h00 à 12h00 à la salle des sports de Médreac.

Alors venez nombreux découvrir ce sport plusieurs champions du monde, champions olympique et d'Europe (chez les garçons et les filles).

L'animation sera assurée par Snézana KRSTIC entraîneur diplômé et animatrice sportive de l'office cantonale des sports de Montauban de Bretagne.

Renseignements : Snézana KRSTIC 06 29 87 33 34

Le site de l'OCM HANDBALL : www.ocm-handball.com



Envois des informations avant le 20 de chaque mois dans notre boîte mail
medreact@laposte.net ou au secrétariat de la mairie

1/ Mise en séparatif et réhabilitation des réseaux d'assainissement : Avant projet (DEL 2012-51)

Monsieur le Maire rappelle que le cabinet CIREB de Pontivy a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif et la réhabilitation des réseaux d'assainissement. Monsieur le Maire présente l'avant projet réalisé par le cabinet. Cet avant projet se base sur l'étude diagnostique des réseaux réalisée en 2007, complétée par les inspections télévisées des réseaux et les contrôles des branchements réalisés en 2011. Cet avant projet se compose de deux parties : d'une part, le passage en séparatif des réseaux unitaires et d'autre part, la réhabilitation des réseaux d'eaux usées existants.

⇒ Passage en séparatif des réseaux unitaires

Les travaux à réaliser comprennent :

- la pose de 1480 ml de conduite eaux usées (en fonte principalement)
- le raccordement de 111 habitations
- la réfection de l'enrobé
- le renforcement du réseau d'eaux pluviales juste avant le collecteur

Au stade de l'avant projet l'estimation des travaux s'élève à 682 655 € HT. Cette estimation n'est pas définitive car il reste des profils en long à affiner ainsi que des positionnements de branchements et des types de collecteurs à définir.

⇒ Réhabilitation du réseau d'eaux usées existant

Il manque des inspections télévisées pour un avant projet précis. Compte tenu des informations à ce jour, le montant des travaux à réaliser est estimé à 120 000 € HT pour les 740 ml à réhabiliter.

Le coût total des travaux à la phase d'avant projet est estimé à 802 655 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'avant projet pour la mise en séparatif et la réhabilitation des réseaux d'assainissement pour un montant total estimé à 802 655 € HT ;

CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette décision.

ACT'USM

FOOTBALL

Contact :

Gilles Gautier
02.99.07.28.32
06.89.27.87.82
gillesgautier@sfr.fr



BADMINTON :

Contact :
Jean Luc ROGER
02.99.07.32.60

BASKET

Contacts :

André Piedvache
02.99.07.36.06
Marie Noëlle Guillois
02.99.07.33.50



ROLLERS :

Contact :
Carlos Pocinho
06.84.38.32.06

TENNIS DE TABLE

Contact :
Michel Dartois
02.99.07.34.61



Permanence à la mairie : Mme DAUGAN Conseillère Générale : jeudi 7 juin 14 h à 15 h

Énergies renouvelables : s'équiper à domicile sans se faire piéger !

En quelques années, le marché lié à la vente des matériels utilisant des énergies renouvelables a explosé. Protection de l'environnement, économies, crédits d'impôts, possibilité de vendre l'électricité produite... sont autant de motifs qui expliquent ce développement.

Du même coup, les consommateurs sont confrontés à un démarchage soutenu de la part d'entreprises plus ou moins scrupuleuses et ils ont du mal à faire le tri dans les arguments marketing avancés.

Panneaux solaires, chauffage au bois, petit éolien, pompe à chaleur... Comment choisir son matériel et son installateur ? Voici quelques conseils afin de décider en toute connaissance de cause.

Avant de s'équiper, se poser les bonnes questions...

S'équiper de matériel utilisant une source d'énergie renouvelable est une décision et un investissement financier qui demandent une réflexion importante en amont. Quels sont mes besoins ? Comment suis-je actuellement équipé ? Quelles sont mes motivations ? Quelles sont mes habitudes de consommation ?... Le consommateur doit, avant de faire réaliser des devis ou signer un contrat, se poser les bonnes questions, s'informer sur les matériels existants et se faire techniquement conseiller par des structures neutres, non commerciales, telles que les Espaces info énergie.

D'un point de vue du contrat proposé, les associations de consommateurs peuvent conseiller juridiquement les particuliers.

Produire de la chaleur ou produire de l'électricité pour la vendre?

Les équipements domestiques utilisant une source d'énergie renouvelable ont deux grandes finalités :

- l'autoconsommation ;
- la vente de l'électricité produite. Celle-ci a eu pour conséquence un démarchage intensif de la part de certaines entreprises qui ont mis largement en avant le potentiel gain financier lié à la vente de l'électricité. Mais attention, si la productivité d'une installation peut être bien évaluée, sa rentabilité est plus aléatoire !

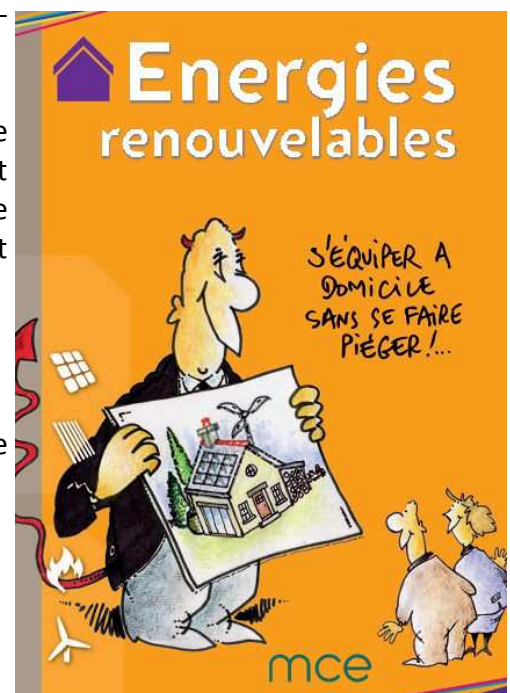
Dans tous les cas il est important de :

- Se méfier des offres trop alléchantes
- Prendre le temps de se renseigner sur l'entreprise qui propose du matériel
- Faire réaliser plusieurs devis pour comparer les offres...

Les associations du groupe de travail Énergies de la Mce ont réalisé un livret qui décrit les principaux matériels du marché. Ce livret fait également un point sur les démarches administratives, les repères qualité et les aides financières possibles.

Il a été réalisé par les associations membres du groupe de travail Énergies de la Mce : Adéc, Afoc, Bretagne Vivante, Asseco-Cfdt, Clcv, Udaf, avec la participation de Gilles Régnier, conseiller énergies renouvelables. Il est disponible gratuitement à la Mce ou téléchargeable sur www.mce-info.org.

Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 81 boulevard Albert 1er – 35200 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org



ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE BROCELIANDE



Communes Adhérentes
Bédée, Boisgervilly, Gaël, Iffindic, La Chapelle du Lou, Le Lou du lac, Landujan, Médréac, Montauban, Montfort-sur-Meu,
Pleumeleuc, St Méen-le-Grand, St M'hervon, St Onen, St Uriaac et Talensac



02.99.06.60.54
E-Mail : contact@empb.fr
www.empb.fr

1 rue du Dr Druvais
35360

MONTAUBAN

Ruelle des écoles
35160

MONTFORT

INSCRIPTIONS 2012-2013

Mardi 28 août 2012

À Montauban

Mercredi 29 août 2012

À Montfort

de 16h30 à 19h

N' hésitez pas à venir
vous renseigner

Rencontres

Parents-Professeurs

Du mardi 4 au jeudi 6
septembre 2012

Rentrée

Lundi 10

Septembre 2012



Instruments enseignés

flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor,
trombone, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse,
harpe celtique, harpe classique, accordéon chromatique,
accordéon diatonique, guitare, piano, orgue, technique vocale, chant,
guitare d'accompagnement,
guitare électrique, basse électrique, batterie.



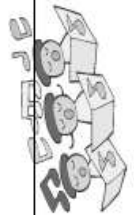
Coursus

Dès 7 ans (CE1) :

- ⇒ cours de formation musicale : travail de l'oreille, chant, culture musicale, improvisation, histoire de la musique, lecture, rythme, théorie, écriture.
- ⇒ formation instrumentale : cours individuel
- ⇒ pratique collective : ensembles et ateliers

Pour les indécis

⇒ atelier Multi-instruments



Les ensembles

Cycle I :

- Orchestre à cordes
- Percussions
- Chorale d'enfants
- Harmonie junior
- Ensemble de guitares
- Ensemble de Harpes

Cycle II et III

- Ensemble de guitares
- Ensemble Jazz
- Harmonie
- Montalbanaise
- Musique de chambre
- Percussions



Chorales d'enfants à partir de CE1

Pour les plus jeunes

Jardin musical (45mn)
5 ans - grande section
découverte du monde sonore, par le chant, écoute, jeux musicaux

Eveil musical (45mn)
6 ans - C.P
apprentissage des premières notions musicales (chant, écoute, rythme) découverte des instruments

Préparation au
BAC général :
Travail sur les œuvres
imposées

